



UN CHÈQUE DE 4.000 EUROS POUR AIDER LES PARALYSÉS



CARITATIF. Brioches et handicap. Samedi 14 mars, les sept restaurants Pat à pain de Bourges et les deux de Vierzon ont vendu des brioches au profit de l'Association des paralyés de France. L'opération, menée depuis une dizaine d'années, a permis de récolter pas moins de 4.000 euros. Mardi dernier, Franck Pereira, le directeur du magasin de Pignoux, a remis le chèque à Sarah Etieue, la directrice de la délégation du Cher. Cette somme va permettre à l'association de continuer à mener ses actions pour lutter contre l'isolement des personnes handicapées. ■